



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 22 juin 2017**

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Sylvie WANLIN.

**Absents :**

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

**OBJET :** 29 - Accueil de loisirs - Fort de Bregille - Été 2017 - Avenant n° 1-2017 au contrat de DSP conclu avec les Francas du Doubs

## **Accueil de loisirs - Fort de Bregille - Eté 2017**

### **Avenant n° 1-2017 au contrat de DSP conclu avec les Francas du Doubs**

#### **Rapporteur : M. l'Adjoint LEUBA**

La Ville de Besançon a confié à l'association des Francas du Doubs la gestion et l'organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) conclu le 29 décembre 2014.

Par délibération du 23 juin 2016, le Conseil Municipal a décidé de confier aux Francas du Doubs, à titre expérimental, la gestion de l'accueil de loisirs pour les enfants âgés de 6 à 12 ans sur le site du Fort de Bregille pendant l'été 2016. Au vu du bilan positif de ce dispositif, il est proposé de le renouveler pour l'été 2017.

#### **I - Bilan du projet Bregille 2016**

Le projet Bregille 2016 avait pour titre «La Colo du Fort» et s'articulait autour du thème de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Il suivait trois intentions pédagogiques :

- permettre l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté,
- favoriser l'émergence d'espaces d'expression des enfants et des jeunes,
- permettre le développement de la curiosité et de l'esprit scientifique par l'expérimentation.

Pour mener à bien ce projet d'accueil de loisirs, les Francas du Doubs ont fixé les modalités d'organisation suivantes :

- mise en place de deux circuits de transport (pédibus, tramway et bus) desservant les quartiers de Planoise, Grette / Butte, Montrapon / Fontaine Ecu et Centre-Ville,
- ouverture du lundi 11 juillet au vendredi 26 août 2016, soit 7 semaines,
- capacité d'accueil de 30 enfants par jour,
- permanences d'inscription décentralisées dans les quatre maisons de quartier municipales,
- inscriptions possibles à la journée ou à la semaine.

Les autres conditions d'organisation, notamment celles liées aux horaires d'ouverture, à la tarification et aux assurances, respectaient les termes définis dans le contrat de Délégation de Service Public.

Le bilan détaillé du projet Bregille 2016 figure en annexe 1 à la présente délibération. Ce bilan, globalement positif, fait état de :

- 900 journées / enfants, soit une réalisation à 91 % de l'objectif,
- 97 enfants différents accueillis sur les 7 semaines d'ouverture, dont plus de 90 % originaires de Besançon (15 quartiers différents),
- 2/3 des enfants inscrits en 2016 appartenant à des familles aux revenus modestes (QF inférieur à 775 €),
- plus de 50 % des enfants ayant fréquenté le site sur au moins 1 semaine.

Au regard, de l'organisation de l'accueil de loisirs en gestion directe par les Maisons de quartier municipales en 2015, les points de comparaison suivants sont à souligner :

Points de comparaison	2015 (gestion directe)	2016 (délégation)
Sites d'accueil	Fort de Bregille Montrapon	Fort de Bregille
Période d'ouverture	8 semaines	7 semaines
Nombre enfants différents	71 à Bregille 37 à Montrapon	97 à Bregille
Nombre de journées / enfants	750 à Bregille 409 à Montrapon	900 à Bregille
Moyenne nombre d'enfants par semaine	31 enfants	28 enfants

## II - Projet Bregille 2017

Le projet Bregille 2017 détaillé figure en annexe 2 à la présente délibération. Il est à noter que ce projet propose, dans un esprit de continuité du travail engagé l'année dernière et au regard de l'intérêt porté par les enfants et les familles, une poursuite des activités autour de l'éducation à l'environnement et du développement durable. S'agissant des conditions d'accueil et d'inscription, il est décidé également de reconduire les modalités de l'année dernière. Néanmoins, il est convenu avec l'association Les Francas du Doubs d'apporter les modifications suivantes :

- une ouverture durant 8 semaines de l'accueil de loisirs (7 semaines en 2016), à savoir du lundi 10 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017,
- organiser un stage de base BAFA du 1<sup>er</sup> au 8 juillet 2017,
- proposer des sorties familiales sur le site du Fort de Bregille en fin d'après-midi et en soirée en lien avec les Maisons de quartier,
- augmenter la capacité d'accueil des nuits sous tente passant de 20 enfants à 25 enfants.

## III - Avenant n° 1-2017 au contrat de DSP

Le renouvellement du dispositif Bregille pour 2017 implique la signature d'un avenant n° 1-2017 à ce contrat de DSP, conformément à l'article 36, alinéa 6 du décret n° 2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concession.

Cet avenant n° 1-2017 définit les modalités de mise en œuvre du dispositif pour 2017 et prévoit notamment un financement complémentaire de la part de la Ville de Besançon.

Pour l'année 2016, la participation complémentaire de la Ville de Besançon s'établissait à 30 000 €. Le bilan de l'opération fait apparaître un trop-perçu à hauteur de 1 457,21 €.

Pour l'année 2017, il est proposé de fixer la participation complémentaire de la Ville de Besançon à hauteur de 28 000 €, conformément au budget prévisionnel du dispositif établi par les Francas du Doubs (cf. annexe n° 2 - p. 19).

En cas d'accord, la somme de 28 000 € sera prélevée sur la ligne 65.422/6574 CS 47041.

L'évaluation du dispositif (sur le plan pédagogique, organisationnel, et au regard des journées / enfants réalisées) ne sera pas intégrée dans le bilan annuel du délégataire, mais fera l'objet d'un bilan et d'un compte d'exploitation spécifiques transmis à la Ville de Besançon dans les deux mois suivant la fin de l'action (octobre 2017).

L'avenant n° 1-2017 au contrat de DSP à intervenir avec les Francas du Doubs figure en annexe n° 3.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- reconduire pour l'été 2017 le dispositif consistant à confier aux Francas du Doubs la gestion de l'accueil de loisirs pour les enfants âgés de 6 à 12 ans sur le site du Fort de Bregille,
- décider d'attribuer un financement complémentaire d'un montant de 28 000 € aux Francas du Doubs pour le projet Bregille 2017,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 1-2017 au contrat de DSP à intervenir dans ce cadre.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53  
Contre : 0  
Abstentions : 2

Préfecture du Doubs

Reçu le 03 JUL. 2017



Contrôle de légalité